

Les néo-bacheliers 2016 entrés en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) : construction du projet d'orientation, représentations lycéennes de la formation, devenir deux ans après

Juillet 2019

Contexte

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'articulation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur visant à améliorer l'orientation des élèves et leur information sur leur futur « métier d'étudiant ». En PACES, le nombre très important d'étudiants inscrits en première année mis au regard du faible taux de réussite (3 à 4 fois plus d'inscrits que d'admis) pose question : comment expliquer l'attrait massif de cette formation malgré la grande sélectivité des concours en santé ? La difficulté de cette formation soulève une problématique majeure, celle de la réorientation des nombreux étudiants en « échec ». Pour eux, il s'agit parfois d'une véritable remise en question de leur projet d'études, de leur projet professionnel, voire de leur projet de vie.

Dans l'objectif de mieux comprendre l'attrait pour les études de santé mais aussi de prévenir les situations d'échec et de réorientation, cette étude réalisée par questionnaire cherche à connaître les déterminants des choix vers les études de santé, les conditions dans lesquelles s'effectue l'orientation dans cette filière, de même que les motivations et les intentions scolaires et professionnelles des étudiants intégrant cette formation. Par ailleurs, cette étude s'attache à identifier les représentations qu'ont les étudiants de cette année de PACES si particulière dans le cursus d'études en santé et tellement différente du lycée : connaissent-ils la formation ? Comment l'appréhendent-ils ? Quelles sont pour eux les qualités pour réussir ? Ces différents éléments sont ensuite confrontés aux résultats aux concours afin de mettre éventuellement à jour des profils favorisant la réussite.

Méthodologie

L'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Rennes 1 se sont associées pour réaliser cette étude au niveau régional, ces deux universités étant les deux seuls établissements dispensant les études de santé en Bretagne. Le questionnaire a été élaboré par deux groupes de travail réunissant des acteurs impliqués dans la gestion et l'enseignement de la PACES ainsi que des acteurs référents dans le domaine de l'orientation. Les principaux thèmes abordés dans le questionnaire concernent le parcours scolaire, les choix d'orientation, la connaissance des études en PACES et l'entourage familial. Etant donné les objectifs de l'étude, le parti d'interroger des lycéens avant leur entrée en PACES s'est imposé. De plus, il fallait être certain que ces lycéens intègrent effectivement la formation. Nous avons donc soumis le questionnaire à tous les néo-bacheliers 2016 s'étant inscrits en PACES pour l'année 2016-2017 entre les résultats du baccalauréat et la mi-juillet, soit un effectif de 1 474 néo-bacheliers (626 à l'Université de Bretagne Occidentale et 848 à l'Université de Rennes 1). Les lycéens s'étant inscrits tardivement (ils sont peu nombreux) n'ont pas fait partie de la population enquêtée.

La collecte des données a été faite uniquement en ligne. Après trois relances par email, le taux de réponse obtenu est satisfaisant : 64,8%. La population répondante est ici représentative de la population mère, les résultats peuvent donc être généralisés à l'ensemble des néo-bacheliers 2016 inscrits en PACES à la rentrée 2016-2017 dans ces deux universités.

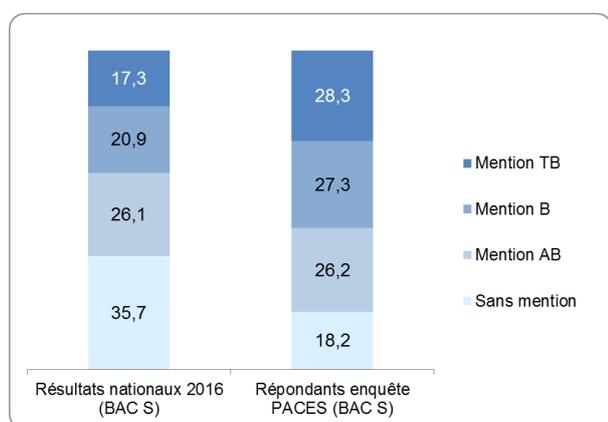
Profils des néo-bacheliers

Des profils de lycéens diversifiés malgré 98% de bacheliers S

On retrouve dans notre population d'enquête une proportion quasi hégémonique de bacheliers S (98,6%), ce baccalauréat scientifique étant considéré, par les acteurs de la formation, comme le plus adapté pour pouvoir réussir en PACES. Mais tous ces bacheliers S n'ont pas exactement le même profil scolaire, en premier lieu parce que tous n'ont pas choisi la même spécialité : 56,1% ont suivi la spécialité SVT, 24% la spécialité physique-chimie, 17,2% la spécialité mathématiques, 2,4% la spécialité informatique et sciences du numérique et enfin 0,3% la spécialité écologie agriculture et territoires. Les filles, majoritaires dans notre population (76%), ont plus souvent choisi la spécialité SVT (58,6% contre 48% des garçons) tandis que ces derniers ont plus souvent choisi la spécialité mathématiques (22,4% contre 15,6% des filles).

En second lieu, la différenciation des lycéens s'exprime au niveau des résultats au baccalauréat : bien que la PACES attire plus souvent des lycéens ayant un bon, voire un très bon niveau scolaire (surreprésentation des bacheliers ayant obtenu les mentions B et TB par rapport à la moyenne nationale, graphique 1), on note tout de même que 26,2% des entrants en PACES ont obtenu la mention AB et 18,2% n'ont pas obtenu de mention au baccalauréat (encadré 1).

Graphique 1 – Mentions obtenues au baccalauréat S en 2016 au niveau national et pour les répondants à l'enquête (en %)



Lecture : 28,3% des répondants ont obtenu une mention Très Bien au baccalauréat S.

Encadré 1 : Les bacheliers sans mention

Les bacheliers S sans mention (18,2% de la population répondante) sont plus souvent issus de la spécialité SVT et cette dernière reste leur matière préférée. Moins attirés par la physique-chimie et les mathématiques, ils affichent en revanche une petite préférence pour les langues. Ils déclarent d'ailleurs vouloir exercer un métier en santé moins pour la science, la recherche ou la stimulation intellectuelle que pour l'aspect relationnel. Leur représentation de la PACES fait davantage référence aux notions de sacrifices et de pression plutôt qu'aux notions d'organisation et de méthode de travail. De la même façon, ils mettent plus souvent en avant des qualités requises pour supporter une lourde charge de travail (être courageux, savoir prendre du recul, faire des sacrifices) que la capacité de travail en elle-même (organisation, méthode). Conscients de leurs résultats scolaires, les bacheliers sans mention ne se dirigent pas en PACES dans le même état d'esprit que les bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat (notamment B ou TB). Le fait de ne pas avoir obtenu de mention augmente leur perception du degré de difficulté de cette filière. Ils envisagent d'ailleurs leur avenir universitaire avec des intentions moins ambitieuses (plus souvent une durée de six années maximum).

Toutefois ce portrait à première vue homogène cache des différences dans ce groupe entre ceux ayant choisi de faire PACES « depuis toujours » et ceux qui ont choisi plus tardivement cette orientation. Les bacheliers sans mention ayant choisi PACES de manière précoce sont fixés sur cette seule orientation post-baccalauréat et ont plus rarement élargi leurs choix d'études à d'autres filières. Ils sont déterminés dans leur choix d'études, ils visent plus souvent le seul concours de médecine et pensent tous redoubler en cas d'échec au concours. Déterminés, ils le sont également pour leur projet professionnel. Ils se projettent principalement dans le métier de médecin spécialiste et citent moins souvent les métiers de la rééducation, sage-femme ou pharmacien que les bacheliers sans mention ayant choisi plus tardivement de faire la PACES. Par rapport aux autres bacheliers sans mention, on note qu'ils ont plus souvent dans leur entourage (notamment famille proche : oncles, tantes, grands-parents, cousins) des personnes qui exercent dans le domaine de la santé en tant que médecins/dentistes (les deux-tiers des professionnels de santé qu'ils connaissent sont passés par des études de médecine/dentaire). D'ailleurs, ils ont plus souvent évoqué l'admiration d'un médecin pour expliquer leur envie d'exercer un métier dans le domaine de la santé.

Des lycéens issus de milieux favorisés

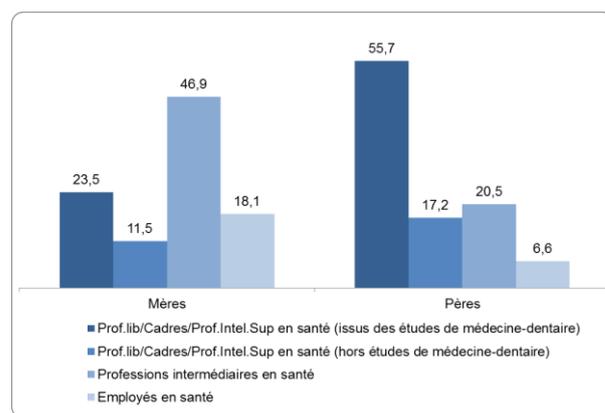
L'analyse des caractéristiques sociales de notre échantillon de lycéens qui s'orientent en PACES indique une forte présence des catégories sociales favorisées : 40,9% des lycéens de notre enquête ont un père appartenant à la PCS « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » et 30,7% ont une mère appartenant à cette même catégorie¹. Par ailleurs, la proportion de parents diplômés de l'enseignement supérieur est également élevée (58,9% des pères et 50,8% des mères). Les caractéristiques sociales des enquêtés, analysées à travers la PCS et le niveau scolaire des parents, ne sont toutefois pas équivalentes entre les filles et les garçons : ces derniers ont plus souvent des parents qui exercent en tant que « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » et ont plus souvent des parents diplômés de l'enseignement supérieur que les filles. Notre étude confirme ici l'analyse des caractéristiques sociales faite par Céline Avenel² selon laquelle il existe une sélection sociale un peu plus élevée pour les garçons et une forme d'ouverture sociale pour les filles, ces dernières ayant investi massivement les études de santé depuis une vingtaine d'années en France.

Des lycéens assez proches du domaine de la santé

Une majorité de lycéens entrant en PACES (55,1%) déclare avoir dans son entourage une ou plusieurs personnes exerçant un métier dans le domaine de la santé. Il s'agit le plus souvent de personnes faisant partie de la famille proche (parents, frères/sœurs, grands-parents, oncles/tantes, cousins/cousines). Si l'on regarde plus précisément la profession des parents, 24,6% des mères et 13,9% des pères exercent un métier dans le domaine de la santé mais les uns et les autres n'occupent pas les mêmes niveaux d'emplois (graphique 2). Les mères exercent plus souvent un métier relevant des « professions intermédiaires » (46,9% contre 20,5% des pères) tandis que les pères sont plus souvent « cadres, professions intellectuelles supérieures et professions libérales » (55,7% contre 23,5% des mères). Il ressort également une différence entre l'entourage des

filles et celui des garçons : l'entourage des filles est plus souvent ancré chez les « professions intermédiaires » (notamment infirmiers) voire « employés » tandis que celui des garçons est plus proche des « cadres, professions intellectuelles supérieures et professions libérales » (notamment médecins, pharmaciens, dentistes).

Graphique 2 – Niveau de l'emploi des parents exerçant un métier dans le domaine de la santé (en %)



Lecture : Parmi les mères professionnelles de santé, 46,9% appartiennent à la catégorie des « professions intermédiaires ». Champ : Mères (effectif : 226) et pères (effectif : 122) exerçant un métier dans le domaine de la santé.

Projets d'études et aspirations professionnelles

La PACES : une orientation choisie mais parfois concurrencée

La quasi-totalité des répondants déclarent avoir indiqué PACES en premier vœu dans APB³ (97,5%), ce qui témoigne d'une orientation choisie. Néanmoins, un peu plus d'un tiers des répondants ont formulé d'autres vœux que PACES (36,8%), principalement en Licence ou en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles. La présence (ou l'absence) d'un autre vœu n'est pas anodin et fait ressortir deux profils-types de lycéens :

- les enquêtés ayant formulé le seul vœu PACES sont plus souvent d'excellents élèves (bac mention TB ou B), titulaires d'un baccalauréat S spécialité physique-chimie ou mathématiques et issus de milieux sociaux favorisés. Ils déclarent très bien connaître la formation malgré des démarches assez

¹ PCS recodée selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 de l'INSEE.

² Céline AVENEL, « La question de l'égalité des parcours en faculté de médecine : les conditions d'entrée des nouvelles carabines », Education et socialisation, 31/2012.

³ « Admission Post Bac », remplacé par « Parcoursup » à la rentrée 2018. Sur APB, les lycéens devaient hiérarchiser leurs vœux d'orientation.

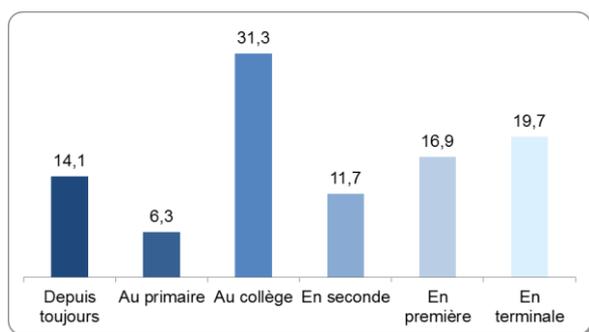
limitées pour s'informer (moins d'interlocuteurs, moins de lieux fréquentés). Ils sont déterminés dans leur choix car ils envisagent moins souvent la réorientation en cas de difficulté.

- les enquêtés ayant formulé d'autres vœux que PACES ont eu moins de réussite au baccalauréat (mention AB ou sans mention), sont plus souvent issus d'un baccalauréat S spécialité SVT et ont dans leur entourage davantage de personnes appartenant plutôt « aux professions intermédiaires de la santé. » Enfin, ils déclarent plus souvent « avoir commencé à se renseigner » sur la formation et ont fait davantage de démarches que leurs homologues dont le vœu PACES est unique.

Faire des études de santé : entre « vocation » et choix d'études parmi d'autres

À leur arrivée en PACES, tous les lycéens ne s'inscrivent pas dans la même réflexion vis-à-vis de leur projet d'études en santé. Ainsi, pour un peu plus de la moitié d'entre eux, ce projet est né avant leur entrée au lycée : 14,1% déclarent vouloir faire PACES « depuis toujours », 6,3% l'ont décidé au primaire et 31,3% au collège (graphique 3). Pour ces lycéens dont le choix est mûri de longue date, cette voie relève de l'évidence, voire de la « vocation » et se traduit notamment par une plus forte proportion de vœu unique sur APB. À l'opposé se trouvent les lycéens (près d'1 sur 5) dont le choix d'orientation pour PACES s'est dessiné tardivement, en particulier en terminale (encadrés 2 et 3).

Graphique 3 – Origine du projet PACES (en %)



Lecture : 31,3% des répondants ont décidé de faire PACES au collège.

Premier concours envisagé : médecine

Près des trois-quarts des répondants envisagent de se présenter prioritairement au concours de médecine. Les autres filières (sage-femme, pharmacie, odontologie, kinésithérapie et ergothérapie) attirent davantage les lycéens dans un second ou un troisième choix de concours, sachant

Encadré 2 : Lorsque le projet est précoce

Les lycéens souhaitant faire PACES « depuis toujours » et « depuis le primaire » sont déterminés dans leur choix : ils n'ont généralement pas formulé d'autres vœux que PACES dans APB et pensent au redoublement en cas d'échec, ce qui témoigne d'une persévérance dans ce choix d'études post-bac.

Ils s'orientent en PACES avec des intentions très ambitieuses et ont plus souvent un métier précis en tête. Les métiers qu'ils envisagent relèvent davantage de la médecine spécialisée, avec une différenciation notable selon le genre : pédiatre pour les filles et chirurgien pour les garçons. Lorsque des métiers hors médecine spécialisée sont cités, les filles privilégient une orientation vers le métier de sage-femme tandis que les garçons visent plutôt médecin généraliste.

Deux motivations particulières pour exercer un métier en santé distinguent les lycéens porteurs du projet « depuis toujours » : l'admiration pour un médecin et le fait de vouloir suivre un parent exerçant dans le domaine. Du point de vue de l'entourage familial, ces lycéens ont effectivement un père plus souvent ancré dans le domaine de la santé en tant que cadre ou profession intellectuelle supérieure.

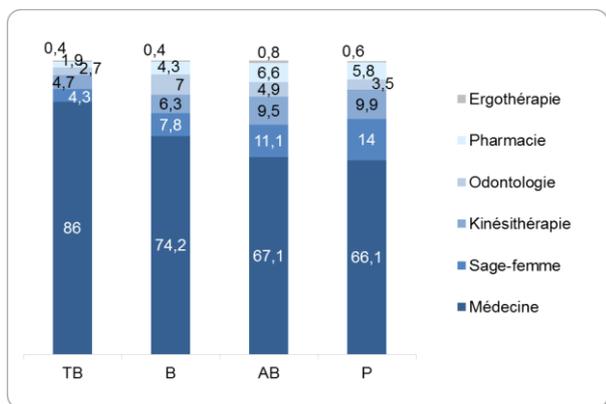
À l'inverse, les lycéens porteurs de ce projet « depuis le primaire » sont plutôt d'excellents élèves (40% de mention TB au bac contre 28% en moyenne) et mettent davantage en avant des motivations d'ordre intellectuel (accomplissement personnel, stimulation intellectuelle, recherche) et relationnel pour justifier leur choix d'exercer un métier en santé. Ces lycéens sont plus souvent issus d'un milieu culturellement favorisé (niveau d'études au moins équivalent au baccalauréat), autant du côté de la mère que du côté du père, avec notamment une forte proportion de mères diplômées du supérieur. La proximité de leurs parents avec le système scolaire joue un rôle dans leurs intentions scolaires. Concernant la durée des études envisagées, ils ont une idée précise et déclarent plus fréquemment viser un diplôme de niveau « bac+12 » (54,% contre 41,6% en moyenne), ce dernier allant de pair avec les métiers qu'ils envisagent d'exercer.

qu'environ deux-tiers des bacheliers pensent se présenter à au moins deux concours.

Le choix des concours est néanmoins très marqué selon le genre et le profil scolaire. Ainsi, aucun garçon n'envisage le concours de sage-femme. Celui de médecine, lui, attire particulièrement les très bons élèves (mention TB au baccalauréat) et les lycéens dont les parents sont diplômés du supérieur. Ceux ayant moins souvent obtenu de mention envisagent

davantage les filières où la durée d'études est plus courte, soit kinésithérapie et sage-femme qui « ne requièrent que » six ans d'études (graphique 4).

Graphique 4 – Premier concours envisagé selon la mention au baccalauréat (en %)



Lecture : 86% des bacheliers mention TB envisagent Médecine comme premier choix de concours.

Des projets professionnels très différenciés

Plus de 8 lycéens sur 10 ont une idée de métier lors de leur inscription en PACES (45,8% une idée précise et 37% plusieurs idées). Logiquement, plus le projet de faire des études en santé a été défini tôt, plus le projet professionnel est précis.

Cités par environ 1 lycéen sur 5, les métiers de chirurgien, pédiatre et médecin généraliste arrivent en tête de la liste des métiers envisagés par les lycéens (tableau 1). Viennent ensuite les métiers de sage-femme, kinésithérapeute et médecin urgentiste, cités par environ un lycéen sur dix. Enfin, les métiers relatifs aux autres filières sont relégués loin derrière, cités par moins de 7% des répondants. Parmi ces projets professionnels, on note la présence de plusieurs métiers relevant de la médecine spécialisée.

Tableau 1 - Les 10 métiers les plus cités

Champ : Les 760 lycéens ayant au moins une idée de métier.

Métiers	Effectif	%
Chirurgien (S*)	162	21,3
Pédiatre (S)	156	20,5
Médecin généraliste	141	18,6
Sage-femme	101	13,3
Kinésithérapeute	86	11,3
Médecin urgentiste (S)	78	10,3
Neurologue (S)	53	7
Dentiste	48	6,3
Pharmacien	42	5,5
Cardiologue (S)	36	4,7

* (S) : indique qu'il s'agit d'une spécialité de médecine.

Encadré 3 : Lorsque le projet est tardif

Ces lycéens, plus souvent issus du baccalauréat S spécialité mathématiques, ont pour particularité d'être très indécis sur leur avenir scolaire et professionnel. Plus de la moitié d'entre eux ont formulé un autre vœu que PACES sur APB contre seulement 36,4% de l'ensemble des néo-bacheliers. Ils envisagent la PACES comme une orientation possible parmi d'autres, en particulier en classes préparatoires aux grandes écoles ou en écoles d'ingénieur. En cas d'échec, leur détermination à faire PACES est moins affirmée : ils envisagent plus souvent que les autres la réorientation et envisagent moins souvent le redoublement.

Peut-être à l'origine de leur volonté de faire des études en santé se trouve un environnement familial plus souvent inséré dans ce domaine. Lorsqu'ils sont professionnels de santé, leurs pères sont majoritairement médecins ou dentistes tandis que leurs mères appartiennent plus souvent aux professions intermédiaires et sont plus souvent professions libérales, infirmières notamment. Ces lycéens déclarent avoir plus souvent construit leur projet d'orientation auprès de leur famille, de leurs amis ou auprès d'un conseiller d'orientation, mais c'est la famille qui figure comme l'interlocuteur déterminant dans leur choix d'études post-bac. Leur mère en particulier, par sa position professionnelle et son niveau scolaire plus souvent de niveau bac+3/4/5 et au-delà, semble jouer un rôle déterminant dans leur choix d'orientation.

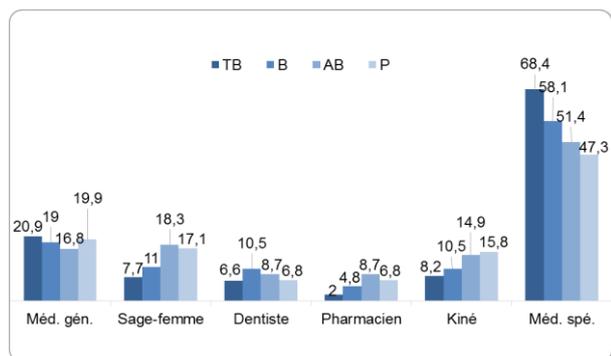
Près de la moitié de ce groupe de lycéens ne sait pas dans quelle durée d'études il s'engage (46,6% contre 34,2% en moyenne). Sur cette question des métiers, une différence assez nette s'observe selon le genre. Les garçons s'ouvrent davantage sur les professions de kinésithérapeute, médecine généraliste ou dentiste, tandis que les filles pensent plus souvent à deux métiers, médecin spécialiste ou sage-femme. Du point de vue des filières en santé, ces lycéens s'étant décidés sur le tard envisagent un peu moins souvent le concours de médecine mais visent en revanche davantage les concours des métiers de la rééducation et de pharmacie.

Comme cela pourrait s'appliquer à tout domaine d'études, la projection dans un avenir professionnel est très variable selon le genre, le niveau scolaire et le milieu social d'origine. Ainsi, les femmes citent prioritairement pédiatre (1 sur 4) tandis que les hommes citent prioritairement médecin généraliste (près de 2 sur 3). Aucun homme ne cite sage-femme mais ils sont en revanche proportionnellement plus

nombreux à évoquer les métiers de kinésithérapeute et de dentiste. Seuls chirurgien et dentiste restent relativement paritaires.

Du point de vue scolaire, les très bons élèves se projettent massivement (plus de 2 sur 3) dans des métiers de médecine spécialisée nécessitant de très longues études mais délaissent les autres métiers qui sont davantage envisagés par les élèves n'ayant pas eu de mention au baccalauréat ou mention AB.

Graphique 5 – Métiers envisagés selon la mention au baccalauréat (en %)



Lecture : 20,9% des bacheliers mention TB envisagent le métier de médecin généraliste.

Enfin, du point de vue du bagage socio-culturel des parents, on constate que les élèves issus de milieux favorisés visent plus souvent la médecine spécialisée que les autres, sans doute pour rester dans une logique d'ascension sociale ou de reproduction du modèle parental. Le métier de médecin généraliste, lui, attire davantage des lycéens dont le père est artisan, commerçant ou ouvrier tandis que les métiers de sage-femme et de pharmacien sont plus souvent évoqués par les enfants d'agriculteurs exploitants. Seuls les métiers de kinésithérapeute et de dentiste semblent peu en lien avec les caractéristiques sociales et scolaires des parents. Notons tout de même que le phénomène de mimétisme (c'est-à-dire faire la même profession qu'un proche) est plutôt rare dans notre étude : 90% des répondants ont cité des métiers qui ne sont occupés ni par les parents ni par l'entourage.

Exercer un métier en santé : être utile, aimer le relationnel et le soin... mais pas que...

La quasi-totalité des lycéens interrogés (90,2%) déclarent vouloir faire un métier dans la santé pour se sentir utile (tableau 2). Ils sont également nombreux à manifester leur intérêt pour le contact, le relationnel (68%) et le soin (56,3%). Au-delà de

l'attrait pour les aspects socio-relationnels de ces métiers, une part non négligeable de lycéens met également en avant des motivations intellectuelles : intérêt pour les matières scientifiques (48,3%), besoin de stimulation intellectuelle (26,4%), volonté de faire de la recherche médicale (24%). Ils valorisent également certains bénéfices tirés de ces professions : accomplissement personnel (50,9%), revenu confortable (27%) et emploi assuré (27%). Vouloir exercer une profession dans le domaine de la santé par admiration d'un médecin, pour le prestige du titre ou pour suivre les pas de ses parents sont des raisons relativement marginales.

Tableau 2 – Les raisons pour exercer un métier en santé

	%*
Volonté d'être utile (aider, soigner, guérir...)	90,2
Intérêt pour le contact, le relationnel	68
Intérêt pour le soin	56,3
Accomplissement personnel	50,9
Intérêt pour les matières scientifiques	48,3
Revenu confortable	27
Emploi assuré	27
Besoin de stimulation intellectuelle	26,4
Volonté de faire de la recherche médicale	24
Admiration pour un médecin	20,2
Condition sociale et prestige du titre	12,6
Parents dans le domaine de la santé	10,8

* Part des répondants ayant choisi chaque raison : 90,2% des lycéens ont cité la volonté d'être utile.

Là encore, les raisons évoquées pour s'engager dans de telles études varient sensiblement selon le genre, le profil scolaire et le milieu social. Les aspects socio-relationnels sont plus souvent mis en avant par les femmes, les bacheliers S spécialité SVT et les lycéens ayant défini leur projet d'études très tôt. Les autres types de motivation sont plus souvent mis en avant par les hommes : les aspects intellectuels lorsqu'ils sont en situation d'excellence scolaire ou qu'ils ont fait un baccalauréat S spécialité physique chimie ou mathématiques, les bénéfices professionnels et personnels lorsque leur projet d'entrer en PACES s'est dessiné tardivement. L'influence de l'entourage, concerne également plus souvent des hommes ayant d'excellents résultats scolaires mais n'ayant pas d'idée de métier et dont le père et/ou la mère travaillent dans le domaine de la santé et ont un niveau de diplôme supérieur à bac+5.

Connaissances et représentations de la PACES

Des lycéens bien informés sur la PACES

Près de la moitié des lycéens déclarent s'être beaucoup renseignés sur la PACES et 44% avoir commencé à se renseigner au moment de leur inscription. Outre le recueil d'information sur internet, la journée Portes ouvertes des universités et les salons d'orientation sont les principaux lieux fréquentés par les lycéens pour s'informer sur la PACES. Ainsi, les témoignages d'étudiants en santé lors de ces journées prennent logiquement une place importante dans l'information transmise sur la formation.

En les questionnant sur dix caractéristiques spécifiques de la PACES (d'une part sur les modalités pédagogiques et d'autre part sur les

modalités de concours), l'étude a permis de mesurer de façon plus objective le niveau de connaissance des lycéens sur cette formation. Il en ressort effectivement un bon niveau d'information (score moyen de 7,04/10). Seuls deux items pédagogiques semblent moins connus par les lycéens (support de cours en ligne, nombre d'UE dans la formation) mais leur caractère assez pointu nécessitant un second niveau d'information peut expliquer ce moins bon résultat. En ce qui concerne les concours, les lycéens semblent moins informés sur les modalités de réorientation et l'évaluation du *numerus clausus*. Cette bonne connaissance globale de la formation masque néanmoins le manque d'information de certaines sous-populations lycéennes, en particulier les bacheliers ayant défini leur projet tardivement et les bacheliers ayant moins le profil recommandé pour réussir en PACES (bac non S, en retard ou sans mention).

Tableau 3 - Réponses données aux propositions

	% de réponses correctes	% de réponses fausses	% de ne sait pas ou de non réponse
Propositions relatives aux modalités pédagogiques de la formation			
J'assisterai à des cours retransmis en amph. (oui je pense)*	86,7%	5%	8,3%
Nombre d'heures de cours par semaine hors travail personnel. (de 15 à 25h)	85,1%	13,1%	1,8%
Je devrai choisir une ou plusieurs UE spécifiques dès septembre. (non je ne pense pas)	74,7%	13,2%	12,1%
Les bibliographies et les supports de cours seront tous accessibles en ligne. (oui je pense)	61%	20,7%	18,3%
La PACES compte 15 Unités d'Enseignements. (non je ne pense pas)	48,8%	22,3%	28,9%
Propositions relatives aux modalités de concours			
Je ne pourrai présenter qu'un seul concours. (non je ne pense pas)	89,7%	3%	7,3%
Si je rate 2 fois le concours à l'UBO/Rennes 1, je pourrai le retenter dans une autre université française. (non je ne pense pas)	80,4%	7,6%	11,9%
Taux de réussite en PACES toutes filières confondues. (moins de 25%)	75,2%	21,9%	2,9%
Si mes résultats au S1 ne sont pas bons, je serai obligé(e) de me réorienter. (**)	58%	31,3%	10,7%
A l'UBO/Rennes 1, le numerus clausus (toutes filières confondues) pour 2015/2016 était de 519. (non je ne pense pas)	44,7%	18%	37,3%

* Les répondants devaient approuver (oui je pense) ou infirmer (non je ne pense pas) chaque proposition, à l'exception de celles portant sur le nombre d'heures de cours et sur le taux de réussite où ils devaient choisir parmi plusieurs fourchettes de réponse. La bonne réponse attendue est indiquée entre parenthèses.

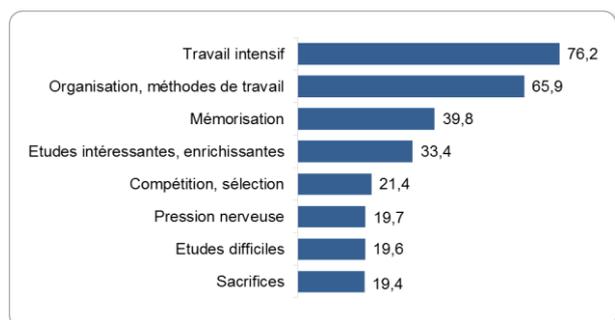
** Divergence de pratique entre les deux universités : la bonne réponse est « oui je pense » pour l'UBO et « non je ne pense pas » pour Rennes 1.

La PACES : une année d'études jugée très difficile

Quasiment tous les lycéens perçoivent la PACES comme une année d'étude très difficile, et ce, quelle que soit la filière envisagée après le concours. Près des deux-tiers d'entre eux pensent que « *c'est plus facile après* », un avis qui est cependant moins souvent partagé par les lycéens souhaitant passer le concours de médecine.

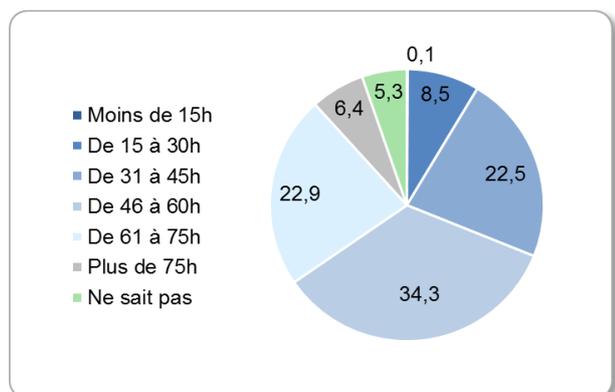
Dans le même ordre d'idée, les lycéens associent prioritairement la PACES aux notions de travail intensif (76,1%) et d'organisation/méthodes de travail (65,9%) (graphique 6). Cela se retrouve également au niveau de l'estimation de la charge de travail personnel : près des deux-tiers des répondants pensent qu'il est nécessaire de fournir au moins 46 heures de travail personnel par semaine (graphique 7).

Graphique 6 – Caractéristiques correspondant le plus à la PACES (en %)



Lecture : 76,2% des répondants citent « le travail intensif » comme première caractéristique de la PACES.

Graphique 7 – Evaluation du nombre d'heures de travail personnel par semaine en PACES (en %)

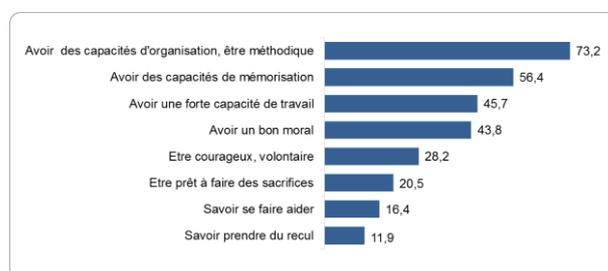


Lecture : 34,3% des répondants pensent qu'ils devront fournir entre 46h et 60h de travail personnel par semaine.

Pour réussir en PACES: être organisé, savoir mémoriser

Du point de vue des lycéens, réussir en PACES est surtout une question d'organisation/de méthode (citée par les trois-quarts d'entre eux, graphique 8). Dans un second temps, viennent les capacités de mémorisation (56,4%), la forte capacité de travail (45,7%) et la force morale (43,8%). En revanche, mises au regard des qualités précédemment citées, celles relatives au courage, au sacrifice, au soutien d'autrui et à la prise de recul paraissent beaucoup moins essentielles aux yeux des lycéens.

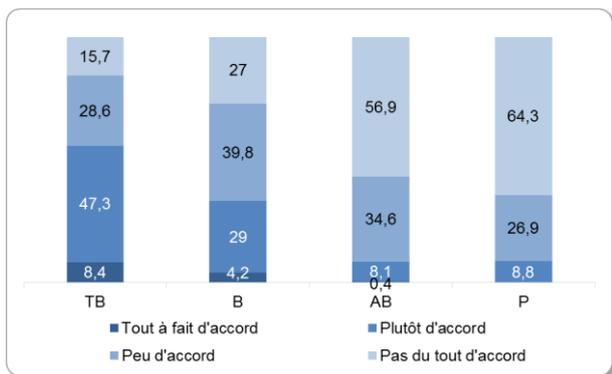
Graphique 8 – Principales qualités pour réussir ses études en PACES (en %)



Lecture : 73,2% des répondants ont cité « avoir des capacités d'organisation, être méthodique » comme étant l'une des principales qualités pour réussir ses études en PACES.

Outre la possession de certaines qualités effectivement favorables à la réussite en PACES, les caractéristiques scolaires « baccalauréat S avec au moins mention B » jouent un rôle fondamental dans la réussite. Ces faits sont démontrés dans de nombreuses statistiques sur les admis aux concours et sont largement relayés auprès des lycéens par les différents acteurs de l'orientation. Si les lycéens sont globalement d'accord avec la nécessité d'avoir un baccalauréat S pour réussir, ils adhèrent en revanche nettement moins à la nécessité d'avoir au moins une mention B, en particulier les bacheliers avec mention AB ou sans mention (graphique 9). Ces derniers croient en leurs chances de réussite tout en étant conscients que ce sera encore plus difficile pour eux.

Graphique 9 – Avis sur « Il faut avoir au moins une mention Bien au bac pour réussir en PACES » selon la mention obtenue au baccalauréat (en %)



Lecture : 64,3% des bacheliers sans mention ne sont pas du tout d'accord avec cet avis.

Plus de 8 lycéens sur 10 pensent avoir une chance de réussir du premier coup

Bien qu'ils connaissent le faible taux de réussite (tableau 3), les lycéens partent très confiants sur leurs chances d'être admis : 49,7% d'entre eux ne sont pas du tout d'accord avec la phrase « je suis primant(e), je suis sur(e) de ne pas avoir le concours du premier coup » et 35,8% sont peu d'accord. Cette confiance est toutefois plus faible parmi les élèves dont les résultats sont moyens.

Un an après : une réussite au concours pour les uns et de nouveaux choix d'orientation à faire pour les autres (entre redoublement et abandon)

Un an après : 13,9% d'admis

À la fin de l'année universitaire 2016-2017, seulement 13,9% des 955 néo-bacheliers ayant répondu à l'enquête ont été reçus à un concours d'entrée dans les études de santé. Qu'ont en commun les primants admis ? Les résultats de l'enquête permettent de dresser le portrait descriptif de ces lauréats. Les admis à la première tentative sont tous titulaires d'un baccalauréat S et sont principalement de très bons élèves : les trois-quarts d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat mention TB, 21% ont obtenu la mention B et 2,3% ont obtenu la mention AB tandis qu'aucun bachelier sans mention n'a été admis. Outre ces caractéristiques scolaires, on note une

surreprésentation des hommes, issus de milieux sociaux favorisés socialement et culturellement (père et/ou mère cadres et professions intellectuelles supérieures avec un niveau d'études supérieur à bac+5), ainsi qu'une surreprésentation d'enquêtés ayant déjà au moins un parent travaillant dans le domaine de la santé, et plus particulièrement la mère. Il importe donc de reconnaître que l'admission à la première tentative est fortement liée aux profils scolaire et social des néo-bacheliers. Par ailleurs, vouloir faire des études de santé depuis très longtemps n'est en revanche pas synonyme de réussite car les lycéens s'étant décidés très tôt ont été moins souvent admis que les lycéens s'étant décidés tardivement.

Abandonner et se réorienter : un choix réaliste face aux résultats obtenus

Face à l'échec massif à la première tentative, nombreux sont les étudiants qui doivent effectuer un choix parfois difficile entre redoubler ou abandonner⁴. Dans notre étude, près des trois-quarts des néo-bacheliers ajournés ont finalement abandonné la formation, ce qui représente 40,4% de la population d'enquête (graphique 10).

Du point de vue social et scolaire, les étudiants qui abandonnent sont plus souvent des bacheliers mention AB ou sans mention, plus souvent issus de milieux défavorisés (employés, ouvriers, peu diplômés) et ont un entourage assez éloigné des métiers de cadres dans la santé. La comparaison du profil des redoublants et des étudiants qui abandonnent indique également que ces derniers avaient une connaissance plus limitée du fonctionnement et des caractéristiques de la PACES avant d'y entrer. Au-delà de ce constat, il s'avère que les étudiants qui abandonnent ont, en moyenne, eu de plus faibles résultats aux concours. L'abandon concerne donc davantage les étudiants qui sont très éloignés des rangs d'admission et pour lesquels un redoublement ne serait pas gage de réussite. Ainsi, hors réorientation obligatoire, l'abandon est privilégié lorsque la marge de progression pour atteindre l'admission est trop importante, même si cela implique de renoncer à son ambition professionnelle parfois espérée depuis longtemps. Face à la réalité des résultats obtenus, avoir un projet professionnel précis ou

⁴ Rappelons que la réorientation est obligatoire pour les 15% d'étudiants les moins bien classés en fin de semestre 1 à l'Université de Bretagne Occidentale ainsi que pour une partie des étudiants les moins bien classés en fin de semestre 2 dans les deux universités.

vouloir faire des études de santé depuis longtemps ne semble donc pas jouer de rôle significatif dans la décision prise : les étudiants qui ont abandonné à la première tentative n'étaient pas moins attachés à leur projet que les autres et inversement, les étudiants qui ont redoublé n'y étaient pas plus attachés. Les abandons sont donc moins la conséquence d'une orientation par défaut comme dans d'autres filières universitaires, d'un manque de motivation pour les études ou d'une absence de projet professionnel, mais ils traduisent davantage des difficultés à s'adapter aux pratiques universitaires propres à la PACES et plus particulièrement au métier d'étudiant.

Encadré 4 : Abandonner la PACES, et après ?

Ne pas redoubler la PACES et changer de voie n'est pas nécessairement synonyme d'échec. L'abandon et le choix de ne pas persévérer dans la filière peut s'avérer positif pour l'étudiant dans le sens où il lui permet de réévaluer son projet et de se tourner vers une formation dans laquelle il se sentira plus en confiance.

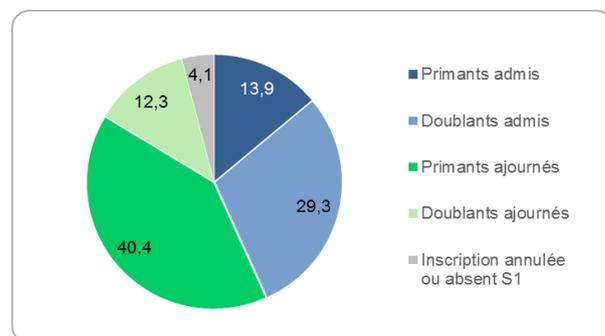
Une étude menée à l'Université de Rennes 1 a montré que 87,7% des étudiants qui ont quitté la PACES après un échec à la première tentative ont intégré une autre formation l'année suivante. À l'Université de Bretagne Occidentale, pour le même type d'enquête, ce sont 94,3% des non réinscrits qui poursuivent des études l'année suivante.

Pour ces anciens étudiants de PACES, les possibilités de réorientation sont en effet nombreuses et variées : les formations du domaine paramédical (en particulier la formation d'infirmier), les licences universitaires (en particulier en sciences de la vie), les DUT (en particulier en génie biologique), les BTS etc. D'après les résultats de ces suivis de cohortes réalisés par les observatoires, les réorientations effectuées post-PACES sont d'ailleurs majoritairement couronnées de succès.

Les redoublants : qui sont-ils et quelle réussite au terme des deux ans ?

Les étudiants qui redoublent ont le profil inverse des étudiants qui abandonnent : davantage de bacheliers mention TB et B, issus de milieux favorisés (cadres et professions intellectuelles supérieures, diplômés supérieurs au baccalauréat) dont l'entourage est assez proche des métiers de cadres en santé. À partir de ce constat, nous pouvons supposer que les redoublants ont pu bénéficier d'un soutien plus important de leur entourage familial aux points de vue financier et scolaire, mais en contrepartie ils ont aussi pu ressentir une pression plus élevée pour accéder aux métiers de la santé qui véhiculent une image élitiste.

Graphique 10 – Situation des enquêtés 2 ans après (en %)



Lecture : 13,9% des néo-bacheliers ont été admis à la première tentative. 40,4% des néo-bacheliers ont été ajournés à la première tentative et ont ensuite abandonné la PACES.

Notre étude qui s'est prolongée sur deux années a permis de répondre partiellement à la question de la réussite des doublants⁵. Pour ceux ayant choisi de redoubler, la persévérance a été particulièrement bénéfique puisque leur taux de réussite à la seconde tentative a été de 70,5% (280 doublants admis sur 397). Au regard des 13,9% de réussite à la première tentative, il nous a paru utile de dégager les raisons de cet important succès après redoublement. Certes, ces étudiants connaissent déjà la formation, en maîtrisent mieux les codes, les attendus et les exigences, ils savent désormais « comment ça marche » et comment s'y prendre pour s'octroyer les meilleures chances de réussite aux concours. Mais une meilleure maîtrise du métier d'étudiant n'est pas

⁵ Expliquer la réussite des doublants au regard des seules données de notre enquête (réalisée avant l'entrée dans la formation) n'est sans doute pas suffisant. Pour pouvoir appréhender de manière plus approfondie la réussite des doublants, il aurait été intéressant de réaliser une nouvelle enquête au cours de la deuxième année de PACES afin de saisir d'autres facteurs qui peuvent influencer la réussite aux concours des étudiants. En effet, leurs intentions professionnelles, leurs représentations de la PACES, leurs méthodes de travail, les soutiens dont ils bénéficient ou encore leur motivation et leur engagement dans les études ont inévitablement évolué après une première année dans la filière puis au cours de la deuxième année.

la seule explication car on observe toujours un effet de sélection par le niveau. En effet, la population des doublants est composée des meilleurs étudiants ajournés, c'est-à-dire ceux qui étaient déjà proches de la réussite au premier essai. Les doublants se distinguent par leurs acquis scolaires accumulés dans le secondaire (souvent bacheliers avec mention) et durant leur première année de PACES, mais aussi par une très forte motivation étant donné que cette deuxième année est leur dernière chance pour réussir. Leur performance à la deuxième tentative s'explique donc par un capital scolaire élevé et un fort engagement dans les études. Prêts à fournir tous les efforts nécessaires pour réussir, ils se distinguent ainsi des étudiants plus fragiles scolairement et qui ont abandonné après un premier échec.

Après avoir présenté le profil des différents groupes de néo-bacheliers selon la trajectoire qu'ils ont effectuée en PACES, nous pouvons désormais identifier certaines caractéristiques qui constituent des déterminants essentiels de la réussite en PACES.

Les facteurs de la réussite en un ou deux ans

43,2% d'admis en un ou deux ans

Au final, au terme des deux ans impartis pour réussir la PACES, notre population enquêtée recense 43,2% d'admis : 13,9% d'admis au premier essai en 2016-2017 et 29,3% d'admis après redoublement en 2017-2018 (graphique 10). Les enquêtés ayant été admis en un ou deux ans sont donc presque aussi nombreux que ceux ayant abandonné après leur échec à la première tentative (environ quatre sur dix). Certains indicateurs clés ont permis de dresser un portrait descriptif des admis et font état de certaines caractéristiques favorisant la réussite en un an et en deux ans.

Sans prendre en compte le temps d'obtention du concours, nous constatons d'une manière générale que les admis sont plus fréquemment : titulaires d'un baccalauréat S (seul 1 bachelier non S sur 14 a été admis après redoublement) ; titulaires d'un baccalauréat S spécialité mathématiques ou physique chimie ; titulaires d'un baccalauréat

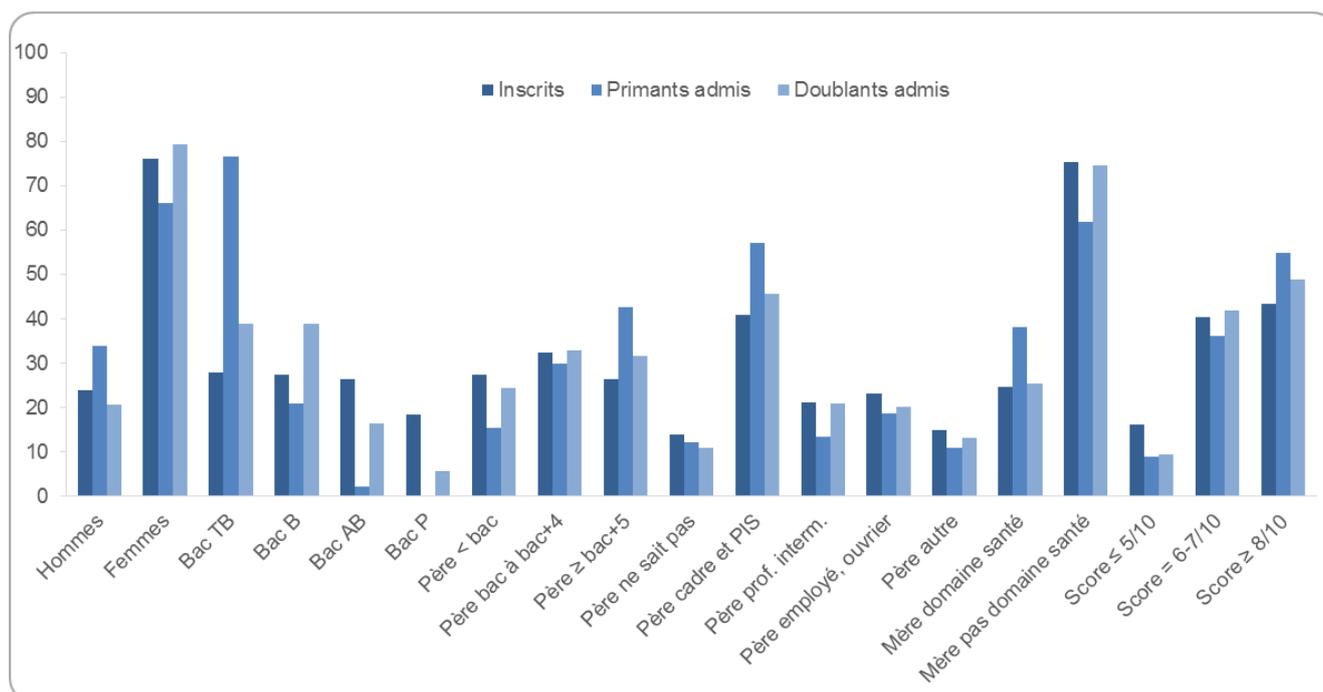
mention très bien ou bien ; entrés en PACES à 18 ans ; non boursiers ; issus d'un milieu social favorisé (père et/ou mère avec un niveau d'études supérieur ou égal à bac+5 et occupant un emploi de niveau cadre et professions intellectuelles supérieures) ; très informés sur la PACES et son mode de fonctionnement (graphique 11).

Mais au-delà de ce tableau homogène, nous pouvons saisir plus finement des différences de parcours entre les admissions à la première tentative et celles survenues à la deuxième tentative. Nous remarquons ainsi que : les hommes ont plus souvent été reçus au premier essai que les femmes ; si la mère occupe un emploi dans le domaine de la santé, la réussite à la première tentative en ressort avantagée ; les primants admis sont plus fréquemment des lycéens dont le projet d'études était tardif ou dont le projet professionnel était peu précis ; les bacheliers mention AB ou sans mention et les étudiants boursiers admis sont majoritairement passés par le redoublement.

Pour résumer, une mention au baccalauréat S, une appétence pour les matières scientifiques, une très bonne connaissance de la formation, la capacité à maîtriser le « métier d'étudiant » et à comprendre les attentes de la formation, le soutien des proches ou encore la motivation sont autant d'atouts pouvant conduire à la réussite. En revanche, nous retiendrons que la seule possession d'un projet professionnel précis et espéré depuis longtemps n'est pas suffisante pour réussir. Ambitionner un métier dans la santé et vouloir faire ces études depuis longtemps sont certainement d'importants facteurs motivationnels mais ils ne suffisent pas à amener davantage les étudiants de PACES à la réussite.

Les facteurs de réussite précédemment exposés étant potentiellement liés entre eux, nous avons effectué une analyse « toutes choses égales par ailleurs » afin de mesurer leurs effets propres sur la probabilité de réussir la PACES en un ou deux ans (encadré 5).

Graphique 11 – Néo-bacheliers 2016 en PACES : profils des inscrits et des admis en un an et en deux ans (en %)



Lecture : 24% des néo-bacheliers inscrits en PACES étaient des hommes. Cette proportion est de 33,8% parmi les admis à la première tentative et de 20,7% parmi les admis à la deuxième tentative.

Encadré 5 : Expliquer la réussite en PACES « toutes choses égales par ailleurs »

La réalisation d'un modèle de régression logistique permet de mesurer l'effet propre de chaque variable introduite dans le modèle sur le phénomène à expliquer, on parle alors d'analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Dans notre étude, nous avons choisi de modéliser la probabilité de réussir au terme d'un ou deux ans au travers de huit variables qui nous paraissaient les plus centrales dans l'analyse de la réussite en PACES. Elles reflètent les caractéristiques sociodémographiques et les conditions d'entrée des étudiants dans la formation : le sexe, la spécialité du baccalauréat, la mention au baccalauréat, le milieu social d'origine, la présence d'un père ou d'une mère dans le domaine de la santé, l'antériorité du projet d'études en PACES, le niveau de connaissance de la formation. Pour des raisons de significativité, l'analyse a été uniquement réalisée sur les bacheliers S.

Les résultats obtenus par cette régression logistique modélisant la probabilité de réussir la PACES en un ou deux ans mettent en exergue la forte influence de la mention au baccalauréat sur les chances de réussite et en particulier, la situation très favorable des bacheliers mention TB qui bénéficient d'une forte capacité de travail correspondant aux exigences de la formation. Ce modèle confirme également que la connaissance de la formation est un atout favorisant la réussite. Ce résultat est d'ailleurs plutôt logique puisque les néo-bacheliers avaient une connaissance limitée de la PACES ont davantage quitté la formation. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, ce modèle ne confirme pas de lien direct entre milieu social favorisé et réussite. Seule la présence de la mère dans le domaine de la santé est un facteur discriminant. Nous pouvons alors supposer que la surreprésentation des étudiants issus des milieux sociaux favorisés parmi les admis est une conséquence indirecte de la sélection opérée lors des épreuves de la PACES : les meilleurs lycéens étant plus souvent issus de ces milieux, ils sont par conséquent plus souvent reçus aux concours. Enfin, ce modèle montre que la spécialité du baccalauréat S ainsi que l'antériorité du projet ne jouent pas de rôle à part entière dans la probabilité de réussir en un ou deux ans.

Rentrée 2020 : de nouvelles modalités d'accès aux études de santé

Dans le cadre du projet de loi « Ma santé 2022 », les modalités d'accès aux études de santé devraient être totalement réformées pour la rentrée 2020. Les premiers éléments annoncés de cette réorganisation (mais non encore entérinés au moment de la publication de ce document) consistent notamment à supprimer le *numerus clausus* et à accéder aux études de santé par le biais d'une licence. Les objectifs visés par cette réforme sont principalement de favoriser la diversité des publics recrutés dans les études de santé et de limiter les situations d'échec en facilitant les passerelles entrantes et sortantes vers d'autres formations. Parallèlement, l'entrée dans les études de santé sera aussi impactée par la réforme du baccalauréat dont la première promotion de diplômés sortira en 2021. En effet, ce nouveau baccalauréat remplace notamment les séries générales par le choix d'enseignements de spécialité, ce qui amènera peut-être des profils de lycéens plus variés dans les études de santé. Une fois ces deux réformes mises en œuvre, les observatoires pourront de nouveau apporter, leur concours à l'identification des changements qui

sont susceptibles d'affecter les profils des entrants et des admis. Ainsi, réitérer cette étude d'ici quelques années permettrait de mesurer une éventuelle évolution du recrutement du public lycéen qui s'engage dans les études de santé. Sera-t-il davantage issu des classes moyennes ou populaires ? Se caractérisera-t-il toujours par l'excellence scolaire ? Les motivations et ambitions auront-elles évolué ? Face à l'échec, la réorientation sera-t-elle facilitée et sera-t-elle mieux vécue par les étudiants recalés ?

Au final, limiter les raisonnements d'autocensure (« je ne suis pas capable ») en rendant les études de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique accessible à un public plus diversifié, éviter les difficiles situations d'échec et de remise en question d'un projet de vie, favoriser les liens vers d'autres types de formation pour endiguer les orientations par l'échec, tels sont les enjeux primordiaux de l'orientation des lycéens et des étudiants vers les métiers de la santé. Quels que soient les impacts de ces réformes, il sera donc toujours nécessaire d'accompagner les élèves du secondaire dans la construction de leur projet d'orientation afin qu'ils intègrent une formation de l'enseignement supérieur en y étant préparés au mieux.

Cécile CREAC'H

Responsable et chargée d'études à l'Observatoire des Parcours de Formation et de l'Insertion Professionnelle (OPFIP) de l'Université de Bretagne Occidentale

Mariette BLANC

Chargée d'études à l'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE) de l'Université de Rennes 1

Pour aller plus loin :

CREAC'H Cécile, BLANC Mariette. Les néo-bacheliers 2016 entrés en PACES - Rapport détaillé. Juin 2019.

CREAC'H Cécile. Suivi des étudiants de Licence 1, DUT 1 et PCEM 1 (promotion 2008/2009) : quelles situations en 2009/2010 ? Novembre 2010.

OSIPE. Suivi des bacheliers 2011 entrés en PACES à l'Université de Rennes 1 en 2011-2012 : situation en 2012-2013. [en ligne]. Mars 2014. Disponible sur : <https://soie.univ-rennes1.fr/choix-de-cursus-et-reussite-des-etudiants>.